



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 19 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 Présents	Christophe Reynier-Duval Viviane Becart Coralie Bonnet-Lavorini Julien Dufay Sylvie Gourdon Mariel Martin Romain Espinosa	Michel Légerot Jean-Claude Moratal Mélanie Tricot Jessica Tapiador-Pagano Marielle Tiberghien Christine Rieu Florian Ricou	Paulo Neves Maryline Salvador Anne Soulier Sébastien Roche
X absent			
1 procuration	Jean-Antoine Espinosa donne pouvoir à Romain Espinosa		
Secrétaire de séance :	Romain ESPINOSA		
Délibération :	07.04.17		
Objet :	Remboursement location de la salle Paul Marquion à Monsieur Guillaume d'Alauzier		
Rapporteur :	Mariel MARTIN		
N° Acte :	7.1.3		

Le 30 décembre 2025, Monsieur Guillaume d'Alauzier a effectué une demande de réservation de la salle Paul Marquion pour le vendredi 27 février 2026.

A ce titre et conformément au règlement des tarifs municipaux 2026, approuvé lors du conseil municipal du mois de décembre 2025, un chèque de 100 euros a été encaissé par la commune.

Par courrier en date du 23 février 2026 Monsieur Guillaume d'Alauzier a informé les services de la commune de sa volonté d'annuler cette réservation.

Afin de pouvoir procéder au remboursement du montant avancé, il est nécessaire d'inviter le conseil municipal à statuer.

Vu la délibération n°02.12.02 en date du conseil municipal 02 décembre 2026 portant fixant des tarifs municipaux pour l'année 2026.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver le remboursement de la somme de 100 euros à Monsieur Guillaume d'Alauzier.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Dossier adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
Le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 08 avril 2026
Le Maire, Christophe REYNIER-DUVAL
Secrétaire de séance, Romain ESPINOSA

